



Nouvel étang fraîchement aménagé sur la ligne de tir du stand de Chézard, avec muret servant d'habitat terrestre pour l'alyte et favorisant également le lézard agile.

© Bastien Amez-Droz

< Etang aménagé à Chézard sur une parcelle privée (Michel Faragalli), avec des habitats terrestres sur le pourtour; l'étanchéité est assurée par une bâche en caoutchouc.
© Christophe Poupon

25 étangs pour le crapaud accoucheur – bilan intermédiaire

A l'occasion de ses 25 ans en 2012, l'APSSA a lancé le projet d'aménager 25 étangs en faveur du crapaud accoucheur. En effet, une part importante de la population de cette espèce menacée est localisée dans les gravières de la région de Coffrane appelées à être comblées en fin d'exploitation. Dans l'optique de conserver et renforcer la population de crapauds accoucheurs au Val-de-Ruz, le projet s'est fixé comme objectif d'aménager un réseau pérenne de plans d'eau à caractère pionnier.

Pro Natura Neuchâtel a soutenu financièrement le projet, primé dans le cadre de son concours «50 idées pour la nature neuchâteloise», à hauteur de CHF 25'000.-. Une somme identique est réservée par l'APSSA pour ce projet. Le solde des financements provient de subventions étatiques et de différents soutiens financiers. Cet article se propose de dresser un bilan intermédiaire du projet dix ans après son démarrage.

Un projet au milieu du gué

Quatre nouveaux étangs spécifiques ont été réalisés à ce

jour (vallon de Serroue, la Pôlière, les hauts de Chézard). Trois points d'eau artificiels supplémentaires ont été aménagés à Coffrane, à titre pilote, en enterrant des vieilles bennes (voir bulletin N° 41). L'APSSA a également contribué à la réalisation de deux étangs dans le Bois d'Yé à Engollon et de deux plans d'eau dans le cadre des travaux de revitalisation du Seyon aux Prés Maréchaux. Au total, ce sont donc une dizaine de nouveaux plans d'eau qui ont été mis à disposition des amphibiens ces dernières années au Val-de-Ruz avec le soutien de l'APSSA.

En parallèle, notre association s'est engagée dans des travaux d'entretien d'étangs existants afin de maintenir les conditions favorables au crapaud accoucheur (voir encadré p. 12); les Sagnettes et le Bois du Clos à Coffrane ainsi que les marnières de Chézard et de Sur Vuarran à Dombresson ont déjà profité de plusieurs curages.

Les travaux de coordination (recherche des emplacements potentiels, démarches avec les propriétaires, demandes de permis de construire, suivi des travaux) ont été assurés dans un premier temps par Christophe



< Etang du vallon de Serroue, avec mur de pierres sèches servant d'habitat terrestre.
© Lionel Rollier



Étang vidangeable, étanchéifié avec un fond de béton maigre et une bâche, gravière de la Pôlière. © Alain Lugon



Entretien de l'étang des Sagnettes à Coffrane.

© Antoine Frei

Poupon et repris par Astrance Fenestraz. A ce jour, un montant avoisinant CHF 155'000.- a été dépensé dans le cadre de ce projet.

Un réseau d'étangs entre Cernier et Dombresson

Dans la région de Coffrane, la prise en compte du crapaud accoucheur dans le cadre de la remise en état des gravières, en collaboration avec l'APSSA, devrait assurer un avenir à cette espèce. Nous nous sommes donc concentrés sur la conservation de la petite population occupant l'ancienne marnière de Chézard ainsi que plusieurs étangs de jardins alentours. A cet effet, nous prévoyons d'aménager une dizaine de plans d'eau en lisière de forêt entre Chézard et Dombresson, en partenariat avec le service forestier et la commune de Val-de-Ruz, propriétaire des terrains.

Une première réalisation, soutenue financièrement par la revue La Salamandre, a vu le jour fin 2022 au stand de tir de Chézard. A raison de deux à trois plans d'eau par année, un réseau de biotopes favorables et bien connectés prendra progressivement forme ces prochaines années. Nous reviendrons sur ces aménagements dans un prochain bulletin.

A.L.

Le crapaud accoucheur au Val-de-Ruz

Espèce classée « en danger » sur la liste rouge, le crapaud accoucheur, également appelé alyte, affectionne les milieux pionniers bien ensoleillés tels que les plans d'eau se formant dans les zones alluviales. Au Val-de-Ruz, il trouve refuge dans les gravières de la région de Coffrane, dans des petits plans d'eau à Cernier et Chézard et de manière plus sporadique sur les berges du Seyon, entre Bayerel et La Borcarderie. Les gravières de Rive et du Tertre à Coffrane abritent probablement les plus grandes populations du canton, comptant plusieurs centaines d'individus.

Ce petit crapaud de 3.5 à 5 cm se singularise par son mode de reproduction : le mâle récupère les œufs lors de l'accouplement qui a lieu sur la terre ferme, puis les garde sur son dos en se cachant dans une cavité non loin d'un étang. Après un mois environ, il dépose ses œufs dans le plan d'eau où a lieu l'éclosion. Une partie des larves sont capables de passer l'hiver dans l'eau.

Cette particularité comportementale implique que le crapaud accoucheur a besoin de plans d'eau permanents, ne s'asséchant pas entièrement en hiver, bordés d'habitats terrestres composés de talus ensoleillés au sol sablonneux ou limoneux, à végétation clairsemée, avec des tas de pierres et de bois, des murs, etc. L'espèce ne se déplace que sur de courtes distances et a besoin de plans d'eau espacés de quelques centaines de mètres tout au plus afin que des échanges puissent avoir lieu au sein de la population.

Mâle de crapaud accoucheur portant ses œufs emmêlés sur les pattes postérieures.
© Robin Arnoux

